



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 18 Décembre 2015	Nombre de délégués :	
N° 2015-034	En exercice :	50
Convocation du : 30 Novembre 2015	Présents ou représentés :	37
Affichage du : 21 Décembre 2015	Absents :	5

Objet de la délibération : Règlement Intérieur du personnel

L'an deux mille quinze et le dix-huit du mois de décembre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle Chapuis de la Mairie de Perrecy-les-Forges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzy.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD		X	X	Pouvoir à Jean-Marc FRIZOT
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X X			
GÉNELARD	M Jean-Paul BONIN M Marcel MARTIN			X X	
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X X			
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine FIGUET	X		X	
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON		X X		
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X X			
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X X		X	
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X	X		
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X X			
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X X			
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X X	X		Jean-Paul DUFOURGNIAUD
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X X			
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE		X X		Frederic CANE
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU		X X		
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X	X		Pouvoir à Daniel THERVILLE
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

Secrétaire de séance : M Guillaume JACOB

.../...

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée du projet de règlement intérieur du personnel intitulé « Règlement Intérieur du personnel » qui a été élaboré en collaboration avec les agents du Syndicat. Celui-ci sera ensuite transmis au Comité Technique Paritaire (CTP) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire pour avis.

Ce « Règlement Intérieur » est destiné à tous les agents du Syndicat, titulaires et non titulaires, pour les informer au mieux sur leurs droits, notamment en matière de congés, de formation, de prestations sociales, mais aussi sur leurs obligations, leurs responsabilités et sur les consignes de sécurité à respecter.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le règlement intérieur du personnel du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : **21 décembre 2015**
Publication le : **21 décembre 2015**

A Montceau-les-Mines le : **21 décembre 2015**
Le Président,

